

THÉMATIQUE(S) SMILO
Gouvernance Paysages
TITRE ET LIEU DE LA BONNE PRATIQUE
L'initiative Adopte un sentier du Parc national Archipel toscan
DATE DE MISE EN LIGNE
10/10/2017

DESCRIPTION DE LA MÉTHODE

Description de la méthode :

Le Parc national de l'Archipel toscan en Italie doit gérer de nombreux kilomètres de sentiers avec peu de moyens et de personnel. Afin d'assurer l'entretien ordinaire de ces sentiers, ils ont conçu une initiative à destination des habitants et des acteurs locaux : « Adopte un sentier ».

Présentation des acteurs :

L'entretien ordinaire des sentiers est réalisé par des associations locales et des habitants en majorité, et par quelques acteurs touristiques, comme par exemple des hôtels.
L'entretien extraordinaire des sentiers est réalisé par le Parc national.

Type de structure ou de mesure et les thématiques concernées :

Adopte un sentier est donc une initiative de participation des acteurs locaux dans la gestion des sentiers, en collaboration avec le Parc. Il s'agit d'une forme de campagne éducative pour la valorisation de l'accessibilité du territoire.

Périmètre d'action :

Cette initiative a lieu actuellement seulement sur l'île d'Elbe puisque les sentiers sur les autres grandes îles (Capraia et Giglio) sont gérés par les communes et les sentiers sur les petites îles sont gérés directement par le Parc.

Durée :

L'initiative Adopte un sentier est en vigueur depuis 2005.

Détails sur les structures ou sur les mesures mises en œuvre :

Afin d'adopter le sentier, l'acteur local signe un contrat d'une durée minimum de trois ans par lequel il s'engage à la surveillance constante du sentier et à la réalisation des travaux nécessaires, en assumant les dépenses associées. En contrepartie, le Parc met à disposition son personnel technique afin de fournir un appui spécialisé sur l'entretien à réaliser. Les interventions en question sont :

- L'arrachage de la végétation invasive ;
- La taille des branches de végétation dépassant sur le sentier ;
- La coupe des essences herbacées (sans arrachage) présentes sur des marches ;
- La coupe des plantes de haute futaie déracinées ou dangereuses le long du sentier ;
- Le nettoyage et la reconfiguration des bas côtés ;
- L'enlèvement des matières provenant des talus voisins.

Les acteurs locaux jouent aussi le rôle de contrôleur permanent de l'accessibilité du sentier et doivent signaler tout manque de signalétique ou tout dommage au Parc.

Pour les opérations à la charge du Parc, on trouve toutes les actions d'entretien extraordinaire, comme les opérations de régulation des cours d'eau et la réhabilitation des murs.

Il est possible d'adopter des sentiers qui se trouvent à 50% sur le territoire du Parc.

(Parco Nazionale Arcipelago Toscano, 2008b)

Résultats observés ou attendus :

Il y a 20 sentiers qui ont été adoptés sur l'île d'Elbe, représentant plus de 75 kilomètres.

ILLUSTRATION DE LA MÉTHODE



Sentiers dans le Parc National de l'Archipel Toscan

©Parco Nazionale Arcipelago Toscano



Sentiers dans le Parc National de l'Archipel Toscan

©Parco Nazionale Arcipelago Toscano

MOYENS EMPLOYÉS

Partenaires associés ou similaires :

Les habitants, associations et structures touristiques concluent un partenariat avec le Parc. Il n'existe pas en parallèle d'initiative similaire gérée par les communes qui ont dans leur périmètre le reste des sentiers sur l'île d'Elbe.

Moyens mis en œuvre :

Le Parc met en œuvre des opérations de promotion sur l'initiative : il déclare et met en avant le fait qu'il ne peut pas gérer tous les sentiers et que les sentiers restants peuvent être gérés par l'entité qui le souhaite, avec l'aide du Parc. La promotion est particulièrement orientée vers les associations.

Une partie du temps homme des personnels techniques du Parc est également mobilisé pour accompagner les acteurs locaux. Toutefois, il n'y a pas d'autres coûts financiers liés à l'initiative.

Suivi mis en œuvre :

Il est surtout nécessaire d'accompagner les acteurs locaux et de les aider à identifier les actions à mener et la méthode à suivre.

Aujourd'hui, la majorité des sentiers est bien suivie, avec toutefois quelques difficultés pour certains sentiers mal entretenus à certaines périodes de l'année (comm.pers. Travin).

RETOURS D'EXPÉRIENCES

Justification du choix de la méthode :

L'initiative Adopte un sentier est particulièrement adaptée au cas de l'île d'Elbe, et peut-être dans le futur au reste du Parc, puisqu'il y a un manque de moyens du Parc et pourtant il y a de nombreux sentiers à gérer pour conserver l'accessibilité sur l'île, indispensable. Les îles, nombreuses à avoir peu de moyens, pourraient donc répliquer cette initiative.

Facteurs clés de succès et d'échecs :

Les avantages d'Adopte un sentier sont d'une part pour le Parc, le fait qu'il puisse concentrer ses quelques moyens financiers sur les plus rares opérations extraordinaires d'entretien des sentiers, et d'autre part pour les associations et acteurs locaux, le fait qu'ils puissent promouvoir leur participation à la gestion et la préservation de l'île.

On peut noter quelques difficultés avec certains habitants de l'île, puisque l'île est gérée à moitié par le Parc et à moitié par la commune, souvent sur un même sentier. Certains habitants ont des opinions négatives générales sur l'action du Parc, nécessairement limitée par son périmètre.

Un point central pour la réussite du programme est le bon suivi des volontaires afin que les sentiers soient bien entretenus. Comme il s'agit de volontariat, il est important de « dorloter » les volontaires.


Enfin, une perspective d'évolution du programme serait de proposer des incitations économiques, pour aider à l'acquisition du matériel ou aux autres dépenses, mais non pour payer ou dédommager les volontaires. Ce point pourrait faciliter l'adoption de nouveaux sentiers.

(comm.pers. Travin)

On peut également réfléchir dans le futur à mener le même type d'initiative pour d'autres parties d'une île comme une plage, un pré, un sommet...

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES:

ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION DU SITE

ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION DU SITE				
Localisation du site			Superficie	
L'archipel toscan, au large de Livourne en Toscane en Italie, est composé de 7 îles (parmi lesquelles les 4 premières sont gérées totalement par le Parc sur leur partie marine) : Montecristo, <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>			791,6 km ² (22% à terre et 78% en mer)	
Nombre d'habitants			Flux de visiteurs sur le site	
A l'année	Saisonnier	Touristes	Usagers	Autres
31 000 personnes	Plus de 200 000 personnes résident sur les îles l'été	2,67 millions en 2011		
Accessibilité du site				
Capacité d'accueil			Autorisations pour débarquer	
Liaison depuis Livourne et Piombino Pianosa, Giannutri, Gorgona, Capraia, Elbe, Giglio :			15 sites membres du réseau Natura 2000 soit comme Site d'Intérêt Communautaire (SIC) soit comme Zone de Protection Spéciale (ZPS) Parc compris dans le Sanctuaire international des mammifères marins Pélagos	
Descriptif topographique et climatique				
Morphologie, topographie terrestre et maritime			Climat et précipitations	
Les îles du Parc sont constituées de divers types de roches (magmatiques, sédimentaires, métamorphiques). Le sommet le plus haut est celui de Capanne, s'élevant à 1018 mètres.			Les îles Gorgona, Pianosa et Montecristo, et selon les périodes certaines zones de Giannutri, sont soumises à un accès et utilisation réglementés	
Contraintes et risques				
Les différentes îles de l'archipel sont éloignées les unes des autres.				
Statuts de protection				
15 sites membres du réseau Natura 2000 soit comme Site d'Intérêt Communautaire (SIC) soit comme Zone de Protection Spéciale (ZPS) Parc compris dans le Sanctuaire international des mammifères marins Pélagos				
Gouvernance du site				
Le Parc a été créé en 1996. Dans la zone du Parc, on trouve également des zones gérées par 11 communes, les deux provinces de Livourne et Grosseto et la Région Toscane.				
Développement du site				
Tourisme				

PERSONNE(S) RESSOURCE(S)

Institution	Fonction	Nom Prénom	Mail	Disponibilité et langue(s) parlée(s)
Parc national de l'Archipel toscan	Bureau Technique	Monsieur TRAVIN	travin@islepark.it	Italien

CONTRIBUTIONS/REMERCIEMENTS**RÉFÉRENCE(S) BIBLIOGRAPHIQUE(S)**

Intitulé du document	Rédacteur(s) et partenaires	Date et nombre de pages
Bilancio di sostenibilità	Parco Nazionale Arcipelago Toscano	2014 - 66 pages
Convenzione per la regolamentazione dell'intervento (Iniziativa "Adotta un sentiero" del Parco Nazio	Parco Nazionale Arcipelago Toscano	3 pages
Delibera n.30 del 23 giugno 2008	Parco Nazionale Arcipelago Toscano	2008 - 3 pages
Disciplinare dell'iniziativa "Adotta un sentiero" del Parco Nazionale dell'Arcipelago Toscano	Parco Nazionale Arcipelago Toscano	2008b - 9 pages
Les espaces naturels de proximité : Une opportunité pour l'ancrage territorial de votre entreprise	Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Auvergne	4 pages

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**EXEMPLES SUR D'AUTRES SITES**

D'autres initiatives similaires existent : par exemple, il est possible pour une entreprise dans la région française Auvergne de parrainer un espace naturel : elle fournit les moyens financiers pour réaliser une étude, un achat de matériel, apporte une expertise technique et financière... (CEN Auvergne).

FICHE(S) RELIÉE(S)

Les programmes de sensibilisation environnementale sur le long terme sur l'île de Tavolara ; L'enquête participative hirondelles avec la LPO au Parc national de Port-Cros ; La gestion et la restauration communautaire des mangroves à Madagascar ; L'île d'Ilur : un projet de démonstrateur d'île autosuffisante.